



Lycée Colonel Arnaud Beltrame
10e rue Jean Jaurès
69330 Meyzieu

ASSOCIATION SPORTIVE 2026-2027

L'Association Sportive se situe dans le prolongement de l'EPS obligatoire pratiquée au lycée, elle permet aux élèves volontaires de pratiquer une ou plusieurs activités, de participer à des compétitions organisées par l'UNSS, d'apprendre à exercer des responsabilités d'arbitres, de se renforcer dans une des activités du baccalauréat.

L'AS BELTRAME C'EST

L'Animation sportive	Compétitions	Sorties	Rencontres	Formation
Badminton Muscultation Escalade Yoga / Pilate Volley Ball Basket Ball Hand ball	Compétition organisée par L'UNSS Discrit Départementale Académique Nationale	✓ Sorties ponctuelles APPN : Accrobranche, VTT, Kayak/paddle,	✓ Rencontre OPEN profs/élèves : Badminton, volley Ball...	✓ Formation jeunes officiels : Arbitre, Juges, Coach ...
Séquence d'entraînement et/ou pratique sportive de 12h00 à 13h00 tous les jours (Planning à définir)	Initiations, compétitions et évènement de l'UNSS Mercredi après midi			Cursus sur une ou plusieurs années

Lors des compétitions ou évènements ayant lieu à l'extérieur, les élèves se déplacent en utilisant les transports en commun (ou des transport spéciaux).

Comment vous inscrire ?

Ouvert à tous

- Rendre la **fiche d'inscription remplie et signée**
- Une **photo d'identité**
- Apporter **25 euros** en espèce ou chèque à l'ordre de « L'Association sportive du lycée A. Beltrame »

Une fois inscrit, vous pourrez choisir une ou plusieurs activités et profitez de celle-ci toute l'année scolaire.

Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année !

FICHE D'INSCRIPTION

AUTORISATION PARENTALE (obligatoire pour l'établissement de la licence)

Je soussigné(e) Père, Mère, Tuteur, Représentant légal (1), autorise mon enfant , né (e) le à (département.....) en classe de à participer aux activités de l'Association Sportive Beltrame, autorise le Professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale (2) et autorise la publication des images de mon enfant captées lors de manifestations sportives de l'AS (2).

Téléphone en cas d'urgence :

Téléphone de l'élève :

Mail d'un responsable légal (obligatoire) :

Mail de l'élève :

Fait à le.....

SIGNATURE :

(1) Rayer la mention inutile

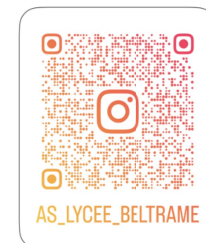
(2) Rayer en cas de refus d'autorisation.



ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE

- ✓ L'élève pratiquant entre 12h00 et 13h00 s'engage à s'inscrire sur le cahier de présence.
- ✓ Il s'engage à respecter le matériel qui lui est prêté et à ranger les installations suivant les consignes données par les professeurs d'EPS.
- ✓ Un élève dispensé d'EPS ne peut pas pratiquer aux activités de l'AS et ce, pendant toute la durée de la dispense.
- ✓ Les informations concernant les activités de l'AS Beltrame sont affichées sur le panneau à droite de l'entrée de la cafétéria et/ou dans le hall du gymnase.

Vous pouvez également suivre l'Insta :



Signature de l'élève :

Lu et approuvé